

DEMANDE D'AUTORISATION D'ABSENCE POUR MOTIF SYNDICAL

Accordée, sauf nécessité de service, en application des articles 5 et 13 du décret n°82-447 du 28 mai 1982 et du décret n°84-474 du 15 juin 1984

(joindre impérativement votre convocation ou justificatif de tenue d'heure mensuelle d'informations)

- Participation à un congrès syndical
- Participation à une réunion des organismes directeurs
- Congé de formation syndicale
- Heure mensuelle d'informations

INTÉRESSÉ :

Date et signature :

AVIS DE L'IEN

- Favorable Défavorable

Le.....Signature

DECISION DE L'IA-DASEN

- Autorisation refusée
 Autorisation accordée

Le.....

Le directeur académique

AVIS DU CHEF D'ETABLISSEMENT

- Favorable Défavorable

Le.....Signature

Jérôme BOURNE BRANCHU

Accordée de droit, en application article 15 du décret n°82-447 du 28 mai 1982

(joindre impérativement votre convocation)

- Comités sociaux d'administration, Comités techniques, Commissions administratives paritaires

IEN

- Vu et transmis

Le..... Signature

CHEF D'ETABLISSEMENT

- Vu et transmis

Le..... Signature